

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 AU 23 MAI 2008**

**ROLE DES NOTABILITES ET DES COMMUNAUTES VILLAGEOISES DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES CENTRES DES METIERS RURAUX (CMR) EN COTE D'IVOIRE**

*Intervention de monsieur Kablan Louis TANOH, Chef de village, chef de la notabilité, village de
AYENOUAN, Département d'Aboisso – Côte d'Ivoire*

INTRODUCTION

AYENOUAN, à l'image de tous les villages de la Côte-d'Ivoire, a connu différents types d'encadrement de sa population au niveau agricole au sens large du terme.

En 1997, le projet des Centres des Métiers Ruraux (CMR) est accueilli à AYENOUAN. Cette fois, cette autre structure de l'Etat présente une autre approche pour former continuellement les villageois dans tous les métiers utiles pour eux et les informer dans tous les domaines de la vie.

Après une décennie de présence étayée de difficultés de divers ordres, que pouvons-nous dire de l'importance des formations CMR à AYENOUAN au regard de ce qui a été accompli dans le laps de temps où les conditions de travail du Projet ont été réunies ?

Nous réaliserons notre contribution à partir du plan suivant :

1. Présentation du village,
2. Secteurs d'activité de l'économie du village,
3. Services de l'encadrement tels que organisés pour les populations,
4. Création du Centre des Métiers Ruraux de AYENOUAN,
5. Réalisations dans le cadre du CMR,
6. Difficultés rencontrées,
7. Propositions et recommandations, 8. Perspectives.

1. Présentation du village de AYENOUAN

Ayénouan de la circonscription administrative d'Aboisso

AYENOUAN situé dans la Région administrative du Sud-Comoé est un village-centre de la sous préfecture de Aboisso. Village centre de pays rural, à AYENOUAN sont rattachés trois villages satellites Diatokro, Doudoukro et Toumanguié-village

Caractéristiques de la population

Village cosmopolite, le village est majoritairement peuplé d'allogènes (Maliens, Burkinabés, Guinéens...) et d'allochtones (Malinkés, Baoulés...) avec une minorité d'Agnis-Sanwi qui dirige .

l'actuel Chef TANOH Kablan Louis a été porté à la tête du village en 2002 par le canton ASSOUBA.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat, en 1998 ; le village comptait 3805 habitants, 526 ménages et 1850 femmes (48,6% de la population). La majorité de cette population est jeune.

2. Secteurs d'activité de l'économie du village,

L'économie du village est basée sur le secteur primaire. Progressivement les activités de transformation et les services émergent du faite de la forte pression foncière que connaît le village.

Les activités du secteur primaire

Initialement l'agriculture était portée sur le binôme café- cacao. Le vieillissement des vergers doublé de la mévente du café a amené les agriculteurs à s'orienter vers la culture du palmier, de l'hévéaculture qui connaît, aujourd'hui encore, un engouement du fait de la mensualisation de ses revenus.

Le secteur de la production des vivriers reste très dynamique et est contrôlé par les femmes.

Le système d'élevage reste très traditionnel et domestique. Chaque ménage possède quelques têtes de volailles, de caprins, de ovins etc... On observe la naissance de quelques élevages hors sol (lapins, volailles de chair)

Les activités du secteur secondaire

Les activités de transformation sont entre les mains des femmes : la transformation du manioc en attiéké, en cossette, de la graine de palme en huile rouge. AYENOUAN est un grand centre de production d'attiéké et d'huile de palme. Le village approvisionne les marchés environnants et la ville d'Abidjan.

Les activités du secteur tertiaire

De nombreux jeunes déscolarisés dont des filles mères s'y retrouvent. Les services sont diversifiés : tenues des cabines téléphonies mobiles, de kiosques à café, de point de vente d'attiéké et de poisson grillé, de boutiques distribution de produits manufacturés, de kiosques de coiffure, etc.

3. Services de l'encadrement tels que organisés pour les populations,

Les acteurs de l'économie du village ont essentiellement bénéficié de deux types d'encadrement animés par des structures techniques publiques.

D'abord, un encadrement technique de type directif centré sur les cultures de café, cacao, palmier à huile et depuis ces dernières années d'hévéaculture. Des structures techniques, les producteurs reçoivent des messages techniques à appliquer. Dans le cadre des filières, très souvent ce message était accompagné d'intrants, de matériel végétal et parfois une subvention était accordée aux producteurs des filières café et cacao. Chaque structure envoyait son technicien qui portait son message technique.

Par la suite, une restructuration des structures s'est opérée : un seul technicien qui devait être polyvalent est devenu le seul interlocuteur des différents types de producteurs. Ce technicien jouant le rôle de plusieurs rencontrait des difficultés à suivre les producteurs qui eux-mêmes n'ont pas de formation de base.

Toutes ces structures quoique pionnières dans l'encadrement technique des productions ou dans la vulgarisation des techniques de production ont péché par la non prise en compte d'autres types de besoins des villageois, autres que les apports techniques, qui auraient dû être la formation générale porteuse d'espérance d'une part et d'autre part les activités connexes à l'agriculture : l'artisanat, l'alphabétisation, les services, le commerce, les informations qui auraient contribué à propulser le village à un niveau de développement global acceptable.

4. Création du Centre des Métiers Ruraux de AYENOUAN

La création du CMR a commencé en 1997, dans l'espoir de pouvoir palier le manque de structure de formation propre aux villageois. Dans cette nouvelle expérience proposée par l'Etat, basée sur une approche centrée sur **l'homme et ses capacités** et non sur les **spéculations et leur rendement**, les villageois sont voulus actifs par l'orientation qu'ils entendent donner eux-mêmes à leur parcours d'acquisition des savoirs et d'apprentissage et cela, dans tous les domaines de leurs pratiques professionnelles, de leur vie sociale, de leur ouverture sur le monde extérieure.

De ce fait, la construction du dispositif villageois de formation de AYENOUAN a mis à contribution la notabilité du village, et tous les villageois qui sont censés utiliser le CMR :

- Le Chef et la notabilité se sont engagés à accueillir le CMR et à en faire un outil d'amélioration des capacités humaines nécessaires au développement du village. *Nous avons mandaté un comité villageois de formation qui est à nos côtés la conscience formation au sein du village.*
- Les villageois progressivement sensibilisés doivent prendre conscience que l'amélioration permanente de leur qualification est une nécessité pour eux afin qu'ils puissent accéder durablement au progrès sociale et économique. Leur engagement est nécessaire pour rendre utile le CMR pour le village. *Nous parlons aux jeunes, aux chefs des ménages, aux femmes et nous les exhortons à*

prendre conscience que les savoirs acquis des parents nous plafonnent nécessairement à un moment donné de la vie et qu'il faut continuer à se former.

- La notabilité s'est engagée avec la structure du projet CMR à cogérer le dispositif à mettre en place. Et qu'au cours de la cogestion, les compétences en possession de l'équipe du projet devront être transférées aux membres du comité villageois de formation (CVF). Un Coordonnateur de formation est affecté au village à cet effet. *Cet agent est notre conseiller technique ; nous veillons à ce qu'après de la notabilité, il aide les membres du comité villageois à jouer leur rôle de conscience de formation.*

5. Réalisations dans le cadre du CMR,

Depuis sa création, le CMR de AYENOUAN a participé à la mise au point du dispositif de formation de type CMR. En 2007 ce sont cinquante (50) ménages (9,5% du total des ménages) qui sont accompagnés par le CMR : quatre vingt deux villageois (82) issus de ces ménages se sont engagés à construire un parcours de qualification professionnelle dans divers métiers (fabricant de filet de pêche, réparateur de pulvérisateur agricoles, producteur et commerçant de plants d'hévéa, tailleur, tricoteuse, fabricant de savon, etc.).

Dans le domaine de la formation générale, la mise en œuvre du programme d'alphabétisation fonctionnelle des CMR, a permis à des bénéficiaires de s'insérer dans le tissu économique et d'avoir des capacités pour s'ouvrir sur le monde extérieur.

Ce programme a permis de former un alphabétiseur endogène pour le village qui accompagne les apprenants moyennant une petite contribution de leur part. Grâce à ce programme autogéré par le CMR de AYENOUAN, des apprenants en alphabétisation trouvent des réponses à leurs besoins : des dames qui éprouvaient le besoin de savoir lire les factures de leurs marchandises ont été satisfaites. Un jeune dont l'obtention du permis de conduire a été facilitée par son alphabétisation, a obtenu un emploi de peseur dans une entreprise locale d'achat de palmistes.

6. Difficultés rencontrées,

Les fonds de formation alloués au projet arrivent de façon discontinue au point où les formations restent interrompues pendant longtemps. Ce qui entrave chaque fois l'engouement que la population a pour les formations.

Nous avons constaté que les déscolarisés et les filles mères rencontrent d'énormes difficultés à s'installer et mener leurs activités après la formation reçue.

Généralement, ils sont victimes du non respect de l'engagement des parents ou des structures d'appui au financement en vue de l'installation.

L'accès à la terre par les jeunes et les femmes n'étant pas évident, ceux-ci se détournent des formations agricoles et d'élevage au profit des formations de services et de transformation

7. Propositions et Recommandations

Nous souhaiterions qu'un fonds permanent soit alloué par l'Etat aux CMR afin de leur permettre d'exercer de façon continue leur mission de formation de masse et d'information des ruraux.

Les jeunes se détournent de la terre à cause de l'incertitude d'être propriétaire du lopin de terre qu'ils exploiteraient, une réflexion doit être menée pour lever cette contrainte afin d'attirer les jeunes, la relève de demain, vers le travail de la terre. *Le conseil coutumier de AYENOUAN s'y est engagé.*

Les déscolarisés et les filles mères n'arrivent pas à s'installer, la notabilité s'engage auprès des Mairies et du Conseil Général qui disposent de budget d'aide à l'installation de leurs administrés. *Au cour des différents rencontres de ces instances, le Chef fait connaître les projets : le CMR de AYENOUAN recherche un partenariat avec le Conseil Général d'Aboisso qui lui confierait le volet formation des jeunes porteurs de projet et l'installation des formés reviendrait au Conseil Général.*

A l'échelle nationale, si cette nouvelle stratégie d'intervention de l'Etat répond plus aux besoins des villageois, cependant nous recommandons que le rôle des différents acteurs soit clarifié depuis les ministères en charge de la formation des ruraux jusqu'au CMR des villages afin de donner de la visibilité quand à la politique de formation des ruraux. Cette clarification permettra de mieux attribuer les ressources.

8. Perspectives

Quand on porte un regard sur la diversité et le potentiel des activités qu'offre l'économie du village de AYENOUAN, l'on est en droit d'affirmer qu'il reste beaucoup à faire en matière de valorisation des ressources humaines pour l'exploitation de ce potentiel riche et varié.

Le village abrite une jeunesse nombreuse des deux sexes parmi lesquels on rencontre des déscolarisés, des analphabètes, des filles mères dont le point commun reste un besoin réel en formation de toutes sortes. L'autre tranche de la population, celle active composée des chefs de ménages et de leurs épouses et leurs actifs sont aussi demandeurs de formation professionnelle

Pour tout ce monde, améliorer la qualification pour les uns, donner la formation pour les autres dans l'exercice de leurs métiers et promouvoir l'éducation de base en alphabétisation et à la citoyenneté concourent assurément à la modernisation de l'économie du village.

En notre qualité de premier responsable du CMR du village, nous comptons mettre notre poids dans la balance pour négocier auprès des structures qui pourraient aider la structure national de promotion des CMR dans les villages à prendre véritablement son envol dans les tous les villages de la Côte d'Ivoire, territoires de base pour construire un développement durable..

CONCLUSION

Au vu des résultats encourageants obtenus suite aux quelques formations exécutées dans le village d'AYENOUAN, nous pouvons affirmer, sans ambages, que la nouvelle stratégie d'intervention de l'Etat a été bien conçue par ses initiateurs.

Contrairement à ces structures, le dispositif CMR présente l'avantage d'intervenir à terme dans tous les villages du pays de façon continue ; à y exécuter des formations dans tous les métiers sans distinction et apporter des informations dans tous les domaines de la vie.

Cependant, pour l'heure, l'handicap majeur pour soutenir l'initiative demeure l'irrégularité du fonds de formation qui empêche les promoteurs à mener ses activités sans interruption.

Vivement que, depuis les ministères en charge de la formation des ruraux jusqu'au CMR des villages, le rôle des différents acteurs soit clarifié afin de donner de la visibilité quant à la politique de formation des ruraux. Ceci permettrait au dispositif national des CMR de disposer de budget consistant à même de financer les formations dans tous les villages de Côte-d'Ivoire.